

**RAPPORT ANNUEL
DE GESTION
2001-2002**

**Fonds de recherche
sur la société
et la culture**

Québec 

- 3 le message de la présidente-directrice générale
- 5 la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents
- 6 le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
 - Mission
 - Domaines de recherche
 - Conseil d'administration
 - Structure organisationnelle
 - Clientèles et publics cibles
 - Contexte
 - Quelques faits saillants
- 14 la reddition de comptes
 - Déclaration de services aux citoyens
 - Politique linguistique
 - Protection des renseignements personnels
 - Code de déontologie
- 16 les résultats 2001-2002
 - Préambule
 - Création du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
 - Relève de chercheurs
 - Innovation et structuration de la recherche
 - Recherche dans les domaines d'importance stratégique
 - Valorisation et diffusion de la recherche
 - Éthique
- 26 l'utilisation des ressources
 - Ressources humaines
 - Ressources informationnelles
 - Ressources financières
- 28 les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002
 - Rapport de la direction
 - Rapport du vérificateur général
 - Revenus et dépenses et excédent de l'exercice de neuf mois terminé le 31 mars 2002
 - Bilan au 31 mars 2002
 - Notes complémentaires

Le genre masculin est utilisé sans intention discriminatoire et dans le but d'alléger le texte.



le message de la présidente-directrice générale

C'est avec plaisir que je présente le tout premier rapport annuel de gestion du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. En vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, le Québec s'est doté, pour la première fois, d'un Fonds dédié exclusivement aux sciences sociales et humaines, aux arts et aux lettres. La place de l'innovation sociale et culturelle dans le système québécois de recherche est affirmée — et se réaffirmera au cours des prochaines années — au bénéfice du mieux être et de l'épanouissement de la société québécoise.

Ce *Rapport annuel de gestion*, témoin des réalisations de l'année 2001-2002, fait état des défis que le Fonds a su, je crois, relever avec brio malgré les difficultés inhérentes à toute transformation majeure. En plus de gérer l'héritage et de consolider les acquis du Fonds FCAR et du CQRS, la direction et le personnel ont réussi à mettre sur pied une toute nouvelle organisation avec ses orientations et ses leviers d'intervention propres.

La mise en place du Fonds Société et Culture a été marquée par quatre chantiers majeurs déployés simultanément. La première grande opération fut le partage des subventions et des bourses entre les trois Fonds. Un travail mené avec minutie par les trois directeurs de programmes dans le prolongement du rapport du *Comité des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec* sur le partage des domaines de compétence de chaque Fonds. Dans la reconfiguration, c'est vers le Fonds Société et Culture que s'est effectuée la grande majorité des transferts de subventions et de bourses.

Le deuxième chantier, presque achevé, concerne l'implantation de la structure organisationnelle du Fonds avec, entre autres, la mise en place d'une direction des services administratifs et informatiques commune au Fonds Société Culture et au Fonds Nature et Technologies. Cette initiative, qui permet une plus grande efficacité et une économie d'échelle substantielle, comporte une longue opération d'intégration d'une partie du personnel, de l'information et de l'environnement informatique des deux Fonds.

Le troisième chantier, toujours en cours, touche la programmation du Fonds Société et Culture et cumule la révision des programmes hérités, l'harmonisation de ceux-ci pour la période de transition et le développement d'une programmation originale. C'est ainsi que le conseil d'administration fut amené, avec toute la prudence qui s'imposait, à suspendre le concours des programmes « équipes » du Fonds FCAR et du CQRS afin de concevoir de nouvelles formules de soutien destinées aux équipes. Parallèlement, le conseil a donné son aval à une série d'ajustements, faisant de la programmation de transition un tableau traduisant à la fois les préoccupations du Fonds et celles de la communauté scientifique. Soutenir la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres signifie également desservir une clientèle très diversifiée tant par les pratiques, les méthodologies que par les objets de recherche privilégiés. Le Fonds devra en prendre acte dans son approche en faisant preuve de souplesse dans ses modes de soutien aux chercheurs et aux étudiants.



Enfin, le quatrième chantier, chevauchant l'année en cours, en est un de planification triennale. Les grandes lignes de la planification stratégique ont fait l'objet d'une consultation auprès de toutes les universités québécoises. Notre première version du plan triennal reflète, je crois, les préoccupations et enjeux soulevés par les acteurs universitaires qui jouent un rôle de premier plan dans notre système de recherche et d'innovation. Il va sans dire qu'une prochaine étape, essentielle, sera la consultation des partenaires du Fonds.

Au cours des trois prochaines années, cinq enjeux retiendront notre attention : *la relève* – nul n'ignore que si aucune mesure à court terme n'est prise, il y aura une pénurie grave de professeurs-chercheurs, particulièrement dans les secteurs des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres; *la mobilisation des savoirs* – la diffusion et le transfert des connaissances constituent sans contredit des activités indispensables à l'innovation sociale et culturelle, un élément incontournable dans la genèse d'une culture scientifique et une condition préalable à l'assurance de retombées importantes des résultats de recherche pour les intervenants, les décideurs et la collectivité; *les effets de la structuration de la recherche* – le développement

des regroupements de chercheurs, que ce soit des équipes, des centres, des groupes ou des réseaux, doit être privilégié et soutenu en tentant de prévenir les effets pervers que sont le risque de voir se constituer des regroupements artificiels ou forcés et les probabilités de saturation du système d'évaluation par les pairs; *l'éthique de la recherche* – au cœur de la rigueur de la démarche scientifique et de la crédibilité des retombées des résultats de recherche; *la recherche-création* – une véritable source d'innovation culturelle voire technologique, cette démarche favorisant la création dans une optique d'évolution, d'originalité et de renouvellement doit être reconnue et soutenue à la mesure de son impact sur l'enrichissement et le rayonnement de la société québécoise.

Au cours de la prochaine année, le Fonds présentera une programmation renouvelée, traduisant avec force les enjeux du système de recherche et d'innovation en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres. Outillés d'un premier plan de communication et d'une année d'histoire, nous continuerons à sonder les besoins et intérêts de nos clientèles et publics cibles, et déterminerons avec plus de justesse les secteurs stratégiques d'intervention.

Le Fonds Société et Culture constitue, indubitablement, un acteur-clé dans un système de recherche qui permettra au Québec de se démarquer quant à sa capacité d'innovation sociale et culturelle. Tout le personnel du Fonds y contribue et je tiens à remercier tous et chacun chaleureusement pour avoir su conjuguer les activités courantes et les impératifs de la transition avec dynamisme et dévouement, en maintenant un service de qualité pour nos clientèles et partenaires.

La présidente-directrice générale,

Louise Dandurand

Québec, le 7 octobre 2002

la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents

Les informations contenues dans le présent *Rapport annuel de gestion 2001-2002* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les pages suivantes donnent une fidèle description de la mission, des mandats et des orientations stratégiques du Fonds. Y sont par ailleurs présentés les objectifs, les indicateurs et les résultats obtenus, basés sur des données exactes et fiables.

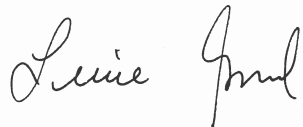
À ma connaissance, les données rapportées ci-après, de même que les contrôles qui leurs sont afférents, sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2002.

La présidente-directrice générale,



Louise Dandurand

La directrice de l'administration et de l'information,



Lucie Girard

Québec, le 7 octobre 2002

le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

MISSION

Le Fonds québécois de la recherche sur la Société et la Culture a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Le Fonds doit également soutenir la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs œuvrant dans ces secteurs ainsi qu'établir les partenariats nécessaires au développement du système québécois de la recherche et de l'innovation.

DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche universitaire étant son principal créneau d'activités, le Fonds Société et Culture offre un soutien financier aux chercheurs et aux étudiants des 2^e et 3^e cycles dont les travaux s'inscrivent dans l'un des treize domaines de recherche suivants :



Recherche portant sur les mécanismes d'acquisition, de compréhension, de production et de transformation du langage ainsi que sur ses propriétés fondamentales. Ce domaine inclut également les études sur l'apprentissage, les contacts entre les langues et les variations géolinguistiques.



Recherche portant sur l'organisation, la planification et l'aménagement des espaces. Les questions d'habitat et de milieu de vie, de pratiques et de politiques d'aménagement, de gestion et de protection de l'environnement naturel et bâti ainsi que le rôle des populations et des migrations sont également prises en compte.



Recherche sur le développement économique ainsi que sur la structure et la dynamique des différents marchés dans tous les secteurs et toutes les formes des activités économiques et financières. Ce domaine inclut également l'étude des politiques économiques de toute nature, dont les politiques de l'emploi, ainsi que l'étude des méthodologies économiques et des techniques de modélisation et de mesure des faits économiques.



Recherche portant sur les grandes phases du développement culturel, compris comme un ensemble de productions, de représentations symboliques, de faits et d'événements qui marquent ou ont marqué une époque, une période, une société ou son évolution. On y retrouve aussi les études portant sur les modes de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.



Étude des interactions, des échanges et de l'évolution des relations entre les nations de même que des dynamiques de développement qui y sont associées. Ce domaine comprend également l'étude des causes et conséquences culturelles, sociales, juridiques, économiques et politiques de la mondialisation. On y retrouve les questions de reconfigurations géopolitiques, d'échanges, de sécurité, de diplomatie, de droit international et de protection des droits et des libertés.



Recherche sur les situations, contextes et processus éducatifs. On y retrouve les études portant sur l'adaptation et l'intégration scolaires, la réussite et l'abandon scolaires. Ce domaine englobe par ailleurs les études sur les processus d'apprentissage et les modes pédagogiques, la didactique et l'évaluation, les conditions favorisant l'acquisition de connaissances ou de compétences et la formation des maîtres.



Recherche axée sur l'étude des modèles et des contextes communicationnels, des conditions de développement des médias et des communications et des transformations qu'elles subissent. On y retrouve les analyses portant sur l'évolution des auditoires, les contenus des médias et leurs impacts, les impacts psychologiques, sociaux et culturels des nouvelles technologies de communication, de même que les études sur les politiques de communication et d'information.



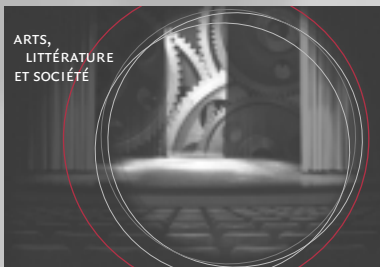
Étude des personnes, des groupes, des communautés humaines et des dynamiques qui les qualifient, les différencient et les animent. Ce domaine inclut entre autres les études sur les déterminants sociaux du bien-être, les problématiques d'adaptation sociale des personnes ou des groupes, les cycles de vie de même que les différents aspects du développement des personnes et des familles. Il comprend aussi la recherche portant sur les réseaux sociaux, la cohésion sociale et l'insertion et l'intégration sociales.



Ensemble des études portant sur les systèmes de pensée, les valeurs, les systèmes normatifs et les règles éthiques qui régissent le développement des personnes, des savoirs et des sociétés.



Recherche portant sur les caractéristiques, le rôle, l'évolution et le fonctionnement de la société, des institutions publiques et de la société civile. Ce domaine inclut l'étude des changements de l'administration publique et privée et de l'incidence de ces changements sur ces secteurs. Il comprend aussi les études sur la dynamique politique et civile dans ses multiples aspects : les idées, les systèmes, les groupes, les conflits, le pouvoir et l'exercice de la citoyenneté.



Recherche portant sur les mécanismes d'acquisition, de production, de transformation, de diffusion et de compréhension des arts et de la littérature et sur leurs propriétés fondamentales. Ce domaine regroupe aussi l'ensemble des analyses du phénomène littéraire et des diverses théories qui y sont associées, les études de corpus littéraire, les questions intertextuelles et transculturelles, dont les liens entre la littérature d'une société donnée et les autres littératures.



Activités et démarches de recherche associées à la création ou à l'interprétation d'œuvres artistiques ou littéraires. La recherche-crédation peut emprunter divers modes d'exploration ou d'expérimentation, marier diverses disciplines artistiques ou explorer divers matériaux et diverses techniques, formes ou technologies, et ce, dans le but de contribuer au développement et à l'enrichissement du patrimoine culturel.



Recherche sur les problématiques portant sur la gestion des organisations, c'est-à-dire sur la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des diverses fonctions et activités de gestion au sein des organisations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
au 31 mars 2002

Louise Dandurand
Présidente-directrice générale

Louise Gaudreau
Professeur-chercheur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal

Jean-François Moreau
Doyen
Département des cycles supérieurs et de la recherche
Université du Québec à Chicoutimi

Johanne Archambault*
Coordonnatrice
Service de soutien aux programmes,
à l'enseignement et à la recherche
CLSC de la Région sherbrookoise

Pierre-André Julien
Professeur-chercheur
Département des sciences administratives
Université du Québec à Trois-Rivières

Alain Noël
Professeur-chercheur
Département de science politique
Université de Montréal

Johanne Boisjoly*
Professeur-chercheur
Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski

Marie-Claude Ladouceur
Étudiante
Université de Sherbrooke

Diane-Gabrielle Tremblay*
Professeure et directrice à la recherche
Télé-Université

Richard Cloutier
Professeur-chercheur
École de psychologie
Université Laval

Jack Nathan Lightstone
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université Concordia

Jean-Noël Tremblay
Directeur général
Campus Notre-Dame-de-Foy

Jean-Louis Denis*
Professeur-chercheur
Département d'administration de la santé
Université de Montréal

Mireille Mathieu
Présidente-directrice générale
Centre de liaison sur l'intervention et
la prévention psychosociales

Observateur
Jacques Babin
Sous-ministre adjoint
Ministère de la Recherche, de la Science et
de la Technologie

* Les personnes qui font partie du conseil d'administration, dont le nom est suivi d'un astérisque, étaient des membres du CQRS qui n'avaient pas encore terminé leur mandat et qui ont été maintenus en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau. M. Jean-Louis Denis a terminé son mandat le 3 mars 2002.

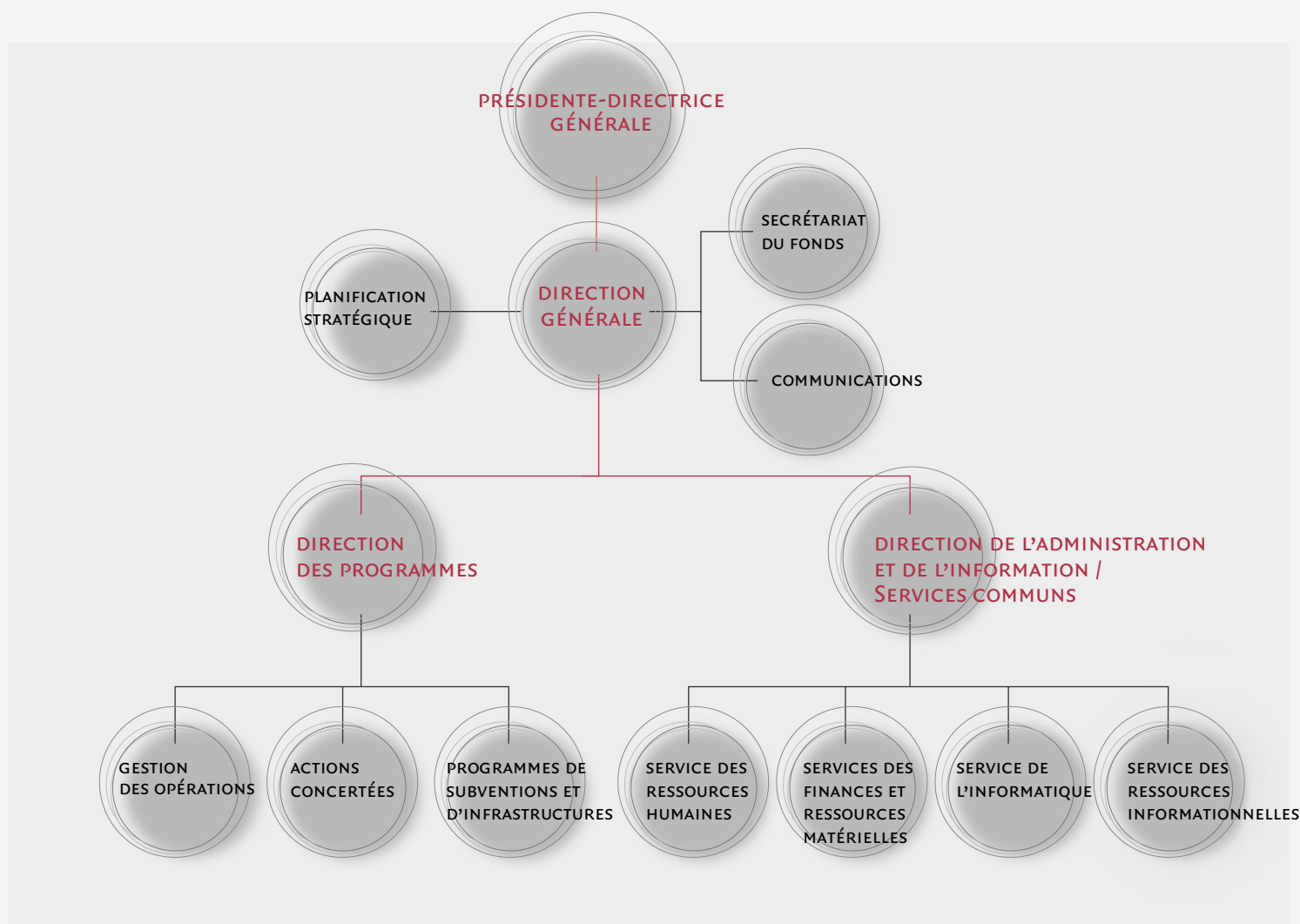
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Fonds Société et Culture a préparé au cours de l'année un Plan d'organisation administrative répondant à des objectifs d'harmonisation relativement aux Fonds québécois de recherche préconisés dans la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*.

Ainsi, en plus de la direction générale, le Fonds comprend deux autres directions : la direction des programmes, sous l'autorité du vice-président exécutif, et la direction de l'administration et de l'information, dont les effectifs sont partagés avec le Fonds Nature et Technologies.

ORGANIGRAMME

prévu au 31 mars 2002
effectif en juin 2002



CLIENTÈLES ET PUBLICS CIBLES

En plus des 4 000 professeurs-chercheurs œuvrant en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres au Québec, la clientèle du Fonds Société et Culture se compose de chercheurs postdoctoraux et de plusieurs milliers d'étudiants de doctorat et de maîtrise, dont les travaux s'inscrivent dans les domaines de compétence du Fonds. Plus largement, le Fonds est au service de l'ensemble des intervenants du milieu de la recherche universitaire et collégiale.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, le Fonds s'adresse à des publics autres qu'universitaires, soit les professionnels des milieux de pratique et de l'intervention; les administrateurs et gestionnaires d'institutions et d'organismes publics; les ministres, députés et autres élus; les groupes d'intérêt et autres acteurs de la société civile; les médias écrits et électroniques; les administrateurs et décideurs du secteur privé; et enfin plus ou moins directement, la collectivité dans son ensemble.



CONTEXTE

Le Fonds Société et Culture a été créé en juin 2001 à l'occasion de la restructuration des Fonds subventionnaires québécois, prévue dans la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*. À l'instar des deux autres Fonds de recherche québécois, le Fonds Société et Culture s'est ainsi vu conférer la mission de soutenir et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans son champ de compétence, les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres.

Les responsabilités du Fonds étaient auparavant assumées par deux organismes subventionnaires aujourd'hui dissous, soit le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds FCAR). Le présent rapport reflète donc l'héritage du CQRS et du Fonds FCAR. Les résultats qui y sont présentés doivent être considérés au regard des orientations stratégiques fixées antérieurement par ces organismes pour l'année 2001-2002. Le Fonds Société et Culture a intégré ces orientations dans des objectifs correspondant à la nouvelle réalité du Fonds, ce dont rend compte ce rapport de gestion 2001-2002.

QUELQUES FAITS SAILLANTS

Création et mise sur pied du Fonds québécois de la recherche sur la société et culture

À la suite de sa création en juin 2001, la direction, le conseil d'administration et le personnel du Fonds se sont affairés à la mise sur pied du premier organisme subventionnaire québécois dédié exclusivement aux sciences sociales et humaines, aux arts et aux lettres. Des travaux majeurs menés sur plusieurs plans ont marqué la mise en place du Fonds : partage des responsabilités entre les trois Fonds ; établissement de la structure organisationnelle comprenant des services informatiques et administratifs communs avec le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies ; élaboration d'une programmation à partir de l'héritage du CQRS et du Fonds FCAR ; et planification stratégique.



Tournée des universités et production du plan triennal 2002-2005

De novembre 2001 à janvier 2002, la présidente-directrice générale a effectué une tournée de toutes les universités québécoises afin de présenter sa vision des enjeux de la recherche dans les secteurs de compétence du Fonds ainsi que les pistes pour orienter la production du plan triennal. Dans le prolongement de cette consultation, cinq enjeux ont été retenus : la relève, la mobilisation des savoirs, les effets de la structuration de la recherche, l'éthique de la recherche et la recherche-crédation.

Octrois totalisant 36,9 millions de dollars

Au cours de l'année 2001-2002, le Fonds a investi 36,9 millions de dollars en bourses et subventions de toutes sortes. Le montant total des subventions s'est élevé à 22,7 millions de dollars tandis que celui des bourses était de 14,2 millions de dollars. Le budget total du Fonds pour les 9 mois terminés le 31 mars 2002 était de 39,8 millions de dollars.

Poursuite des activités amorcées par le CQRS en matière d'éthique de la recherche

Outre la création et le suivi du groupe de travail sur l'article 21 du *Code civil du Québec* de même que la participation à un colloque et à un séminaire sur des questions d'éthique, le Fonds a mené une consultation auprès de la communauté scientifique en vue du dépôt d'un document portant sur des orientations en matière d'éthique de la recherche sociale. Le Fonds a inscrit l'éthique de la recherche parmi ses principaux enjeux pour les prochaines années.

Participation à des plate-formes en collaboration avec les deux autres Fonds et le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie

Le Fonds Société et Culture a joué un rôle conseil important dans l'élaboration du *Plan d'action sur la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux où se déroulent des activités de recherche*. De plus, le Fonds a contribué activement à l'élaboration d'outils informationnels majeurs, tels le CV canadien commun, le système *Cantor* incluant le projet *Carte des compétences de la recherche universitaire au Québec*.

Participation à des activités de diffusion et de transfert de connaissances

Au cours de l'année 2001-2002, le Fonds s'est impliqué dans plusieurs activités de diffusion et de transfert de connaissances, que ce soit sous forme d'événements ou de publications. Entre autres, il a tenu son propre colloque, en novembre 2001, intitulé *Mesurer le bien-être du monde*, où quelque 130 personnes s'étaient donné rendez-vous.

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Au cours de l'année 2001-2002, les membres du personnel du Fonds Société et Culture ont déployé tous les efforts possibles pour répondre à toutes les demandes dans les délais les plus brefs et pour traiter chacune d'elles avec diligence, rigueur et professionnalisme. Ils ont réussi à maintenir un niveau de qualité de service très élevé, malgré un contexte parfois rendu difficile en raison de l'année de transition.

Une seule plainte écrite a été adressée au Fonds au cours de l'année 2001-2002. Des mesures ont été prises promptement afin de corriger le problème faisant l'objet de la plainte.

En mars 2002, une déclaration de services aux citoyens était en rédaction.

POLITIQUE LINGUISTIQUE

En 2001-2002, le Fonds Société et Culture a eu recours à la politique linguistique du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie. L'élaboration d'une politique linguistique propre au Fonds et conforme à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration a été reportée à l'exercice financier 2002-2003.



PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Fonds Société et Culture respecte la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et assure ainsi la pleine protection des renseignements personnels contenus dans les dossiers des demandes d'aide financière traitées dans le cadre de ses activités quotidiennes.

En ce qui concerne le traitement électronique de l'information, les procédures et directives du Fonds sont dans le prolongement de celles de ses prédécesseurs et respectent les normes généralement acceptées en la matière. Le Fonds applique les mesures suivantes : cryptage des données ; droits d'accès (pour la consultation, la modification et l'ajout) ; rotation des mots de passe tous les 120 jours ; bastion de sécurité (firewall) ; numéro d'identification personnel permanent et mot de passe pour les chercheurs et les étudiants ; nom d'utilisateur et mot de passe utilisés par l'intermédiaire d'extranets pour les établissements universitaires. Le rôle du service informatique consiste à contrôler les droits d'accès, à assurer la sécurité de l'ensemble du système de même que la conservation des données par l'entremise d'un plan de sauvegarde prévoyant la mise en voûte.

CODE DE DÉONTOLOGIE

En raison du contexte de transition, l'adoption d'un code de déontologie propre au Fonds pour les membres du conseil d'administration n'a pu être effectuée. En attendant d'élaborer son propre code, le Fonds a considéré les normes en vigueur dans l'appareil gouvernemental pour les administrateurs publics comme faisant office de code de déontologie transitoire.



PRÉAMBULE

Le Fonds Société et Culture a débuté ses activités là où le CQRS et le Fonds FCAR les avaient laissées au moment de leur abolition. Le Fonds a donc dû composer avec la programmation héritée de ces deux organismes au cours de l'exercice 2001-2002. Par conséquent, le Fonds Société et Culture a offert aux concours de l'automne 2001, les programmes du CQRS et du Fonds FCAR relativement aux sciences

sociales et humaines, aux arts et aux lettres. Exceptionnellement pour l'année 2001-2002, le Fonds Nature et Technologies a géré les programmes offerts jusque-là par le Fonds FCAR. Les décisions de financement ont par contre été prises entièrement par le conseil d'administration du Fonds Société et Culture.

Cette section fait état des résultats de l'année 2001-2002 relativement à six grands objectifs. Le premier porte sur la création même du Fonds, alors que les autres objectifs, découlant de l'héritage du CQRS et du Fonds FCAR, renvoient aux orientations du Fonds Société et Culture.

tableau 1
LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES (2001-2002)

Programmes	Nombre	Montant total (en dollars)
Bourses de maîtrise ¹	392	3 928 318
Bourses de doctorat ²	437	6 730 473
Bourses de postdoctorat ³	72	1 855 595
Chercheurs-boursiers	17	646 667
Autres bourses ⁴	48	516 426
Suppléments et bourses complémentaires ⁵	n/a	530 260
Total bourses	966	14 207 739

1. Bourses de maîtrise accordées dans le cadres des programmes généraux de bourses.
2. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes généraux de bourses et dans le cadre du programme de doctorat en recherche sociale.
3. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
4. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 12 bourses de perfectionnement dans les arts, 11 bourses de réintégration en recherche, 11 bourses dans le cadre du programme interculturel, 1 bourse du ministère des Transports, 13 bourses de recherche en milieu de pratique.
5. Sont inclus les suppléments de bourses Québec-France, l'aide financière pour stage de doctorat, les indemnités supplémentaires qui comprennent les frais de scolarité, de séjour et de déplacement et les bourses complémentaires versées aux lauréats ayant obtenu à la fois la bourse Nature et Technologies et une bourse des conseils fédéraux de recherche.

tableau 1 (suite)
LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES (2001-2002)

Programmes	Nombre	Montant total (en dollars)
Subvention de fonctionnement des équipes en partenariat avec des milieux d'intervention	23	3 170 000
Subventions de soutien pour le volet recherche aux Instituts universitaires et aux Centres affiliés universitaires	8	1 595 000
Subventions générales de recherche	31	1 386 016
Subventions de recherche évaluative	20	992 267
Subventions de recension des écrits	5	95 715
Subventions d'aide à la formulation d'un projet de recherche	2	19 984
Subventions d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique	6	86 416
Programme conjoint avec le MSSS de subventions à la recherche appliquée à des problématiques sociales avec la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé	5	81 253
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	3	550 000
Réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant	1	200 000
Actions concertées	26	1 482 320
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet individuel	118	1 728 401
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet équipe	11	327 038
Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	6	89 900
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/ Volet établissement de nouveaux chercheurs	13	195 000
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/ Volet réservé aux universités ⁶	14	700 000
Soutien aux équipes de recherche	126	6 206 904
Soutien aux regroupements de recherche-création	5	210 600
Centres de recherche	14	1 931 759
Regroupements stratégiques ⁷	11	883 325
Revue de recherche et de transferts de connaissances	29	512 640
Projets spéciaux	10	124 589
Subvention de démarrage pour un postdoctorat	1	30 000
Équipement ⁸	n/a	139 499
Total subventions	488	22 738 626
Totaux bourses et subventions	1454	36 946 365

6. Une subvention salariale de 50 000 \$ a été versée à un chercheur classé en sciences humaines et sociales par le Fonds Nature et Technologies. Le Fonds Société et Culture remboursera cette subvention. D'où l'écart de 50 000 \$ entre les états financiers se terminant le 31 mars 2002 et le montant total de l'enveloppe réservée aux subventions en 2001-2002.

7. Le montant total accordé pour les 11 regroupements stratégiques s'élève à 3 353 300 \$ et a été calculé de la façon suivante : 3/12 (883 325 \$) en 2001-2002 et 9/12 (2 649 975 \$) en 2002-2003.

8. Le montant total accordé ne tient pas compte des crédits d'équipements provenant du Plan quinquennal d'investissements du ministère de l'Éducation. Par ailleurs, si on en tient compte, l'enveloppe globale accordée en équipement s'élève à 757 816 \$



OBJECTIF 1

création du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Mettre en place un nouveau conseil d'administration

Au cours de l'exercice financier, le gouvernement du Québec a nommé dix nouveaux administrateurs, dont la présidente-directrice générale, pour un mandat de trois ans. En plus de ces nouveaux membres, quatre autres étaient membres du CQRS et ont été maintenus en poste pour la complétion de leur mandat. Le gouvernement a également nommé un membre observateur du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

Par ailleurs, au cours de l'année, des discussions ont été amorcées quant à la mise sur pied de trois comités statutaires qui relèveraient du conseil d'administration, soit le comité exécutif, le comité des programmes et le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

Présenter un avant-projet de partage des domaines entre les trois Fonds subventionnaires québécois avant août 2001

Dans le cadre des travaux qui ont conduit à la création du Fonds Société et Culture, du Fonds Nature et Technologies et du nouveau FRSQ, des comités de travail ont été mis en place dont celui sur le partage des domaines de recherche relevant de la compétence de chaque Fonds. Ce comité a préparé un avis considéré comme une première itération dans un processus de réflexion et de consultation qui s'échelonna jusqu'à l'été 2001.

Relayé au comité de transition et à celui des directeurs de programmes, cet avis a servi de cadre à l'élaboration des principes de partage des domaines de recherche entre les trois Fonds. Le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec adoptait le nouveau découpage le 26 septembre 2001. Les domaines des Fonds seront désormais identifiés à partir des objets de recherche plutôt que des disciplines.

Faire adopter la programmation transitoire par le conseil d'administration

Dans le cadre des concours offerts à l'automne 2001, le Fonds Société et Culture a présenté une programmation transitoire. Cette programmation, adoptée par le conseil d'administration, intégrait les programmes gérés antérieurement par le CQRS (8), ceux des secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres relevant du Fonds FCAR (13) de même qu'une série de programmes conjoints impliquant tantôt le Fonds FCAR ou le FRSQ, tantôt des partenaires ministériels (8 au total). Tel qu'il a été précisé d'entrée de jeu, exceptionnellement, le Fonds Nature et Technologies a géré la partie des programmes qui relevait auparavant du Fonds FCAR. Les décisions de financement relativement à ces programmes ont cependant été prises par le conseil d'administration du Fonds Société et Culture.

Assurer l'harmonisation des règles et des programmes avec le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et le Fonds de la recherche en santé du Québec

Le Comité des présidents-directeurs généraux joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à l'harmonisation des activités des trois Fonds de recherche du Québec. Il a mis sur pied le Comité permanent des directeurs de programmes, dont le mandat consiste notamment à veiller à ce que toute demande d'aide financière soit considérée et acheminée à la structure d'accueil et d'évaluation appropriée.

Dans le prolongement des travaux de partage des domaines de recherche, le Comité permanent des directeurs de programmes a par ailleurs procédé à la répartition entre les trois Fonds de toutes les subventions et bourses existantes. Ainsi, 412 subventions qui relevaient auparavant du Fonds FCAR et 2 subventions du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) relèvent désormais de la responsabilité du Fonds Société et Culture. De plus, la majorité des subventions du CQRS, à l'exception de 18, est également passée au Fonds Société et Culture. Enfin, le Fonds a hérité de quelque 1 590 bourses de formation à la recherche.

Élaborer et présenter le Plan triennal du Fonds avant l'été 2002

La présidente-directrice générale a effectué en 2001-2002 une tournée de consultation dans les universités québécoises, afin d'échanger avec les divers intervenants du milieu de la recherche sur les orientations que le Fonds Société et Culture entend privilégier au cours des trois prochaines années. Les commentaires ainsi recueillis ont enrichi le contenu du Plan stratégique que le Fonds a présenté, au printemps 2002, à la ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

OBJECTIF 2

relève de chercheurs

Soutenir la relève de chercheurs

En 2001-2002, le montant global investi en bourses de toutes sortes en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres s'est élevé à 14,2 millions de dollars, soit 38 p.100 des investissements du Fonds. Près de la moitié de ce montant a été consacrée aux programmes de doctorat où 62 p.100 des 437 candidats sont de sexe féminin.

tableau 2

NOMBRE DE BOURSES ET MONTANT TOTAL TOUTES CATÉGORIES

Bourse	Nombre	Montant total	%
Maîtrise	392	3 928 318 \$	28 %
Doctorat	437	6 730 473 \$	47 %
Postdoctorat	72	1 855 595 \$	13 %
Chercheurs-boursiers	17	646 667 \$	4 %
Autres bourses	48	516 426 \$	4 %
Suppléments et bourses complémentaires	n/a	530 260 \$	4 %
Total	966	14 207 739 \$	100 %

Soutenir le personnel hautement qualifié

Le Fonds soutenait également la formation de personnel hautement qualifié avec le programme de bourses de recherche en milieu de pratique. En tout, 13 candidats (dont deux nouveaux) sont financés pour un montant global de 129 168 dollars.



Financer de nouveaux chercheurs-boursiers

Ce programme poursuit deux objectifs, soit d'apporter un soutien à la carrière de chercheur et de faire en sorte que les chercheurs-boursiers puissent contribuer, par leurs travaux de recherche, au développement et au renforcement d'une action structurante en partenariat avec les milieux universitaires et les milieux de pratique, d'intervention ou d'élaboration de politiques.

Dans le cadre du programme de chercheurs-boursiers, le Fonds Société et Culture visait à augmenter le nombre de chercheurs de 17 à 22. Dans les faits, le nombre est resté le même puisque les deux nouvelles demandes se sont conclues par un désistement et un transfert au FRSQ dans l'opération du partage des subventions et bourses entre les trois Fonds subventionnaires québécois. Le nombre de demandes, inférieur aux attentes, pourrait s'expliquer par l'accès à de nouvelles alternatives au démarrage de carrière. Au total, le Fonds a injecté 646 667 dollars dans ce programme comprenant 8 renouvellements de bourse.

Assurer le renouvellement de la base de recherche des universités

Enjeu de premier plan pour le Fonds Société et Culture, la relève de chercheurs se pose aujourd'hui avec plus d'acuité en raison de la vague de renouvellement du corps professoral déjà amorcé et qui s'intensifiera d'ici 2010. Outre les programmes de bourses, le soutien à la relève de chercheurs passe par trois autres programmes, soit le *Programme stratégique de professeurs-chercheurs*, le programme *Établissement de nouveaux chercheurs*, et le programme *Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs*.

Le *Programme stratégique de professeurs-chercheurs* est un programme temporaire de subvention salariale dégressive à deux volets visant l'embauche par les universités de nouveaux professeurs-chercheurs. En 2001-2002, 27 subventions dont 14 nouvelles ont été accordées par le Fonds pour un montant total de 895 000 dollars.

Le programme *Établissement de nouveaux chercheurs* vise à soutenir le démarrage de carrières de recherche et comporte un volet individuel et un volet équipe. En 2001-2002, le Fonds soutenait 118 nouveaux chercheurs individuels, dont 15 en arts et en lettres, pour un montant total de 1 728 401 dollars; d'autre part, 11 équipes soit 9 en sciences sociales et humaines et 2 en arts et en lettres se sont partagées 327 038 dollars en subventions.

Finalement, avec le programme *Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs*, le Fonds aidait 6 nouveaux chercheurs-créateurs oeuvrant dans des disciplines aussi diversifiées que les arts multidisciplinaires, la littérature, le théâtre et l'architecture. Au total, 89 900 dollars ont été investis dans ce tout nouveau programme ayant pour but de favoriser une relève de chercheurs-créateurs à l'université et contribuer à leur rayonnement sur les plans national et international.

OBJECTIF 3

innovation et structuration
de la recherche

Soutenir les équipes de recherche

L'instauration de ce programme avait pour but de promouvoir et de consolider le regroupement en équipe, en incitant les chercheurs de divers horizons à établir des liens de collaboration. Un volet dédié à l'encadrement d'étudiants définit également ce programme.

Par le biais du programme de soutien aux équipes de recherche, le Fonds Société et Culture a financé 126 équipes en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres en 2001-2002, dont 49 nouvelles. En tout, le Fonds a consacré 6 206 904 dollars aux équipes dans le cadre de ce programme, ce qui représente 693 chercheurs (desquels 72 p.100 proviennent des milieux universitaires québécois). De plus, chacune de ces équipes encadre en moyenne 22 étudiants de 2^e et 3^e cycles. En termes budgétaires, ce programme est le deuxième en importance après celui de bourses de doctorat.

Consolider et renforcer le financement des 25 équipes existantes

Ce programme d'infrastructure de recherche vise le partenariat entre les chercheurs et les acteurs des milieux de pratique, d'intervention et d'élaboration de politiques pour qu'en découlent des retombées pouvant prendre la forme d'innovations sociales. Il va sans dire que le transfert de connaissances revêt une importance toute particulière dans ce programme.

En 2001-2002, le budget de l'ensemble des équipes en partenariat a été rehaussé dans une visée de consolidation. Ainsi, le Fonds a consacré 3 170 000 dollars à ce programme, soit en moyenne 137 800 dollars par équipe. Toutefois, le Fonds a dû cesser le financement de deux des 11 équipes en renouvellement. L'ensemble des équipes totalise plus de 250 chercheurs, dont 200 œuvrant dans les universités. Chacune d'elles regroupe en moyenne une vingtaine d'étudiants de 2^e et 3^e cycles, favorisant ainsi la relève de chercheurs.

Développer des regroupements de recherche-crédation

Le Fonds Société et Culture a fait de la recherche-crédation un des enjeux de sa planification stratégique, y voyant, à l'instar de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, un potentiel de développement culturel et économique pour le Québec. Par ce programme, le Fonds entend promouvoir ou consolider le regroupement de chercheurs-crédateurs autour d'une démarche artistique ou littéraire afin de favoriser de nouvelles initiatives de recherche-crédation. La formation d'étudiants de 2^e et 3^e cycles en la matière constitue un objectif de ce programme.

Le programme de soutien aux regroupements de recherche-crédation a financé 5 équipes en 2001-2002, pour un montant total de 210 600 dollars. Ces équipes œuvrent dans des champs aussi variés que les arts visuels, la danse, l'architecture et les arts multidisciplinaires.



Développer des regroupements stratégiques

Lancé pour la première fois en 2001, le programme des regroupements stratégiques vise à faciliter l'émergence ou le renforcement des regroupements de chercheurs de diverses disciplines et de divers milieux qui s'insèrent dans les grands réseaux scientifiques internationaux, et qui contribuent au développement de secteurs de recherche prioritaires ayant des retombées potentielles importantes pour le Québec, qu'elles soient sociales, économiques ou d'ordre strictement scientifique. Afin d'identifier les secteurs de recherche stratégiques à fort potentiel de retombées pour le Québec, ce programme se réfère à la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*.

Ainsi, pour une première année, le Fonds a soutenu 11 regroupements stratégiques autour de thématiques prioritaires ou d'axes de recherches inter-disciplinaires et inter-institutionnelles. Au total, ces 11 regroupements comptent près de 400 chercheurs de divers horizons en plus d'assurer l'encadrement d'une centaine d'étudiants de 2^e et 3^e cycles.

Au cours de son exercice, le Fonds a investi 883 325 dollars dans ce programme dont le terme, selon le cas, se situe entre quatre et six ans. Cependant, le financement moyen annuel devrait s'élever à 321 000 dollars pour chacun des regroupements. Le partenariat se trouve au centre de ces initiatives puisque l'on compte plusieurs partenaires des secteurs public et privé.

Mentionnons que ce nouveau programme remplace le *Programme de Centres de recherche* du Fonds FCAR. Cependant, en raison des engagements antérieurs, en 2001-2002, le Fonds a investi 1 931 759 dollars dans les 14 centres de recherche existants.

Assurer la continuité des programmes de subvention de recherche

En 2001-2002, une part considérable du budget total de subventions du Fonds (11 p.100) a été consacrée à quatre programmes hérités du CQRS, soit 2 493 982 dollars. De ce montant, le programme de *Subventions générales de recherche* a drainé à lui seul 1 386 016 dollars avec 31 projets (23 nouveaux). Quant aux subventions de recherche évaluative, de recension des écrits et d'aide à la formulation d'un projet de recherche, elles totalisent 1 107 966 dollars pour 27 projets (20 nouveaux).

OBJECTIF 4
recherche dans les domaines
d'importance stratégique

Lancer cinq nouvelles actions concertées

Avec son programme d'actions concertées, le Fonds Société et Culture met le partenariat au cœur de la recherche. Se distinguant des autres programmes de subvention de recherche où la communauté scientifique expose ses intérêts de recherche, le programme des actions concertées vise à répondre aux préoccupations des partenaires du milieu qui manifestent leur intérêt pour une problématique à laquelle ils se heurtent. C'est donc une mission intersectorielle que le Fonds inscrit dans la recherche de type action concertée.

Au cours de son exercice, sept appels d'offres pour de nouvelles actions concertées ont été lancés, surpassant ainsi l'objectif fixé. Cette croissance démontre l'intérêt certain pour ce type d'approche que propose le Fonds.


Poursuivre la gestion des Actions concertées

Si le lancement d'une action concertée commande un long travail de préparation, sa gestion en demande tout autant sinon davantage. Outre les sept appels d'offres lancés en 2001-2002, le Fonds a géré 26 projets d'actions concertées en sciences sociales et humaines dont 9 nouveaux. Ces projets impliquent une quinzaine de partenaires du secteur public et du secteur privé et portent sur une diversité de thématiques. Ces initiatives de recherche intègrent des activités de transfert de connaissances. Pour l'ensemble de ces actions concertées, le Fonds a investi 1 482 320 dollars en 2001-2002.

*Consolider la base de financement
des Centres affiliés universitaires (CAU)
et des Instituts de recherche*

Fournir des ressources aux milieux de pratique pour que ceux-ci puissent entreprendre et réaliser des activités de recherche en lien avec les milieux universitaires, et ce sur une base régulière et permanente, tel est l'objectif premier de ce programme. Le Fonds espère ainsi stimuler et soutenir le développement d'une véritable culture de recherche dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Le budget global des trois instituts de recherche (Centre jeunesse de Québec, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec et Les Centres jeunesse de Montréal) et des trois centres affiliés universitaires déjà existants (CLSC Côte-des-Neiges, CLSC de la Région-Sherbrookoise et CLSC Haute-Ville) a été porté à la hausse de 20 p.100, passant de 1 050 000 dollars à 1 265 000 dollars. En plus de ces établissements, deux autres CLSC ont été désignés comme centres affiliés universitaires par le ministre de la Santé et des Services sociaux, soit le CLSC Bordeaux-Cartierville et le CLSC des Faubourgs pour un montant total de 330 000 dollars.



Maintenir des programmes conjoints en matière de santé mentale, d'organisation des services sociaux et de VIH/SIDA et autres MTS

En 2001-2002, le Fonds a maintenu l'ensemble de ses programmes conjoints avec le FRSQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux, que ce soit en matière de santé mentale, d'organisation des services sociaux et de VIH/SIDA et autres MTS. Dans ce dernier cas, le Fonds a injecté 676 400 dollars par le biais de plusieurs de ses programmes de subvention. Mentionnons aussi qu'il a investi 550 000 dollars dans le programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration de même que 200 000 dollars dans le réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant.

OBJECTIF 5

valorisation et diffusion de la recherche

Poursuivre la sensibilisation auprès de la communauté de chercheurs à cette dimension de la recherche

La question de la diffusion et du transfert de connaissances est incontournable dans le processus de l'innovation sociale. Dans cette optique, le programme de subvention d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique vise à soutenir la réalisation d'activités de transmission de données ou de connaissances scientifiques organisées à l'intention ou à la demande des milieux de l'intervention ou de la planification. Ainsi, en 2001-2002, le Fonds Société et Culture a octroyé 6 subventions dans le cadre de ce programme pour un montant total de 86 416 dollars.

Par ailleurs, il est à noter que l'élaboration d'un plan de transfert des connaissances et l'inclusion d'un bilan au rapport d'activités scientifiques sont exigées dans la majorité des programmes du Fonds.

Poursuivre le soutien au transfert de connaissances

Par le programme de soutien à la publication de revues de recherche et de transfert de connaissances, l'objectif est de soutenir les meilleures revues québécoises de langue française dédiées à la recherche et au transfert de connaissances. Au cours de son exercice, le Fonds a soutenu 27 revues en sciences sociales et humaines et 2 en arts et en lettres pour un montant total de 512 640 dollars.

Atteindre des objectifs de communication

Sur le plan des communications, les objectifs ont été en grande partie atteints, et certaines autres activités de diffusion non prévues sont même venues se greffer à celles déjà planifiées.

Parmi les principales réalisations, mentionnons que le Fonds a :

- publié une édition du bulletin *Innovation sociale*, ce qui constitue un résultat acceptable dans le contexte de transformation ;
- tenu, à l'automne 2001, un colloque sur le développement social, *Mesurer le bien-être du monde*, où des chercheurs sont venus présenter le fruit de leurs travaux dans le cadre d'un programme d'actions concertées géré par le Fonds ;
- participé activement à la préparation et à la tenue de trois autres événements de diffusion de connaissances, soit les colloques *Savoir remettre en question son savoir* et *Le consentement à la recherche sur les personnes inaptes : enjeux éthiques, juridiques et scientifiques*, de même que la journée d'étude *L'éthique a-t-elle sa place ?* ;
- produit le rapport annuel 2000-2001 du CQRS ;
- diffusé dix rapports de recherche dans la revue *Découvrir* ;
- mis en ligne son nouveau site Web.

OBJECTIF 6 éthique

Poursuite des activités amorcées par le CQRS en matière d'éthique de la recherche

Outre la création et le suivi du groupe de travail sur l'article 21 du Code civil du Québec de même que la participation à un colloque et à un séminaire sur des questions d'éthique, le Fonds a mené une consultation auprès de la communauté scientifique en vue du dépôt d'un document d'Orientations sur l'éthique de la recherche sociale. Le Fonds a inscrit l'éthique de la recherche parmi ses principaux enjeux pour les prochaines années.

Maintenir la rigueur et la transparence du processus d'évaluation scientifique des demandes soumises au Fonds

En 2001-2002, le Fonds a traité au total 2 076 demandes de subvention et de bourse. Les demandes de bourses représentaient 80 p.100 de l'ensemble des demandes contre 20 p.100 pour les subventions. Malgré le contexte de transformation, le bilan du processus d'évaluation se révèle très positif. Le Fonds envisage toutefois de revoir l'ensemble de son processus d'évaluation pour l'adapter aux particularités de tous les domaines de recherche dont il a désormais la responsabilité, en maintenant les plus hauts niveaux de rigueur et de transparence.

RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2001-2002, le Fonds Société et Culture est passé de 14 à 18 employés. Au 31 mars 2002, le personnel du Fonds comptait 3 cadres, 9 professionnels et 6 employés de soutien.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

L'année 2001-2002 s'est révélée riche en activités visant la bonification de l'ensemble des ressources informationnelles que le Fonds Société et Culture partage avec les deux autres fonds subventionnaires notamment.

Le système Cantor

Avec ce projet aux multiples facettes, les Fonds subventionnaires québécois sont en train de se donner un système commun très performant sur les plans de l'information, de la planification et de la gestion; un outil de communication entre les acteurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la recherche; et une vitrine internationale de la recherche québécoise. Lorsque toutes ses composantes seront mises en place, ce portail de la recherche publique du Québec comprendra :

- un répertoire de la recherche publique (en fonction)
- un registre des centres de recherche (en fonction pour le Fonds de la recherche en santé du Québec)
- une banque d'experts (travaux en cours)
- une banque d'adresses (travaux en cours)

- un répertoire des étudiants (travaux en cours)
- un portail de revues scientifiques (travaux en cours)
- un système de suivi des boursiers (mise en place prévue pour 2002-2003)
- une ouverture sur les formulaires électroniques des trois Fonds (en fonction)
- un système de gestion et d'information pour les bureaux de la recherche, les centres de recherche hospitaliers et les agents de liaison (en fonction)
- un site présentant un bilan des résultats des recherches, volet Découvertes, financées par les organismes subventionnaires (travaux en cours).

Le système du CV commun canadien

Depuis quelques années, les chercheurs s'adressant à l'un ou plusieurs des trois Fonds de recherche du Québec pour une demande de financement remplissent un seul CV. Il s'agit là d'une première pour simplifier un processus qui, on le sait, exige passablement de temps et d'effort de la part des chercheurs. Fort de leur expérience, les Fonds Société et Culture, Nature et Technologies et le FRSQ se sont associés à un réseau d'organismes de financement de la recherche aux palliers fédéral et provincial pour offrir un CV commun à l'ensemble des chercheurs canadiens. À l'aide d'une interface Web unique, un chercheur peut constituer un CV et présenter une version adaptée à tout organisme membre du réseau du CV commun. Après avoir relevé le défi d'identifier les éléments communs de leur CV respectif tout en conservant les caractéristiques de chaque organisme, les trois Fonds du Québec seront en mesure d'offrir à leur clientèle l'accès au système du CV commun canadien pour leur demande de subvention dès novembre 2002.

Des indicateurs d'impact pour mieux apprécier les retombées multiples de la recherche

Fondée sur le savoir, la recherche et l'innovation, la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* prévoit la définition d'objectifs mesurables ainsi que des indicateurs pertinents pour les évaluer. C'est dans cette optique que le MRST et les trois Fonds de recherche du Québec en collaboration avec la CRÉPUQ ont confié à l'Observatoire des sciences et de la technologie (OST) la tâche de construire les indicateurs d'impacts de la recherche tenant compte d'un ensemble de dimensions souvent négligées : scientifiques, technologiques, économiques, culturelles, sociales et politiques. Les résultats de ces travaux ont permis d'obtenir une mesure inédite et multidimensionnelle dont pourra bénéficier le Fonds Société et Culture afin de mieux apprécier les retombées multiples de la recherche.

Vers une nouvelle classification de la recherche

Dans le cadre du projet Carte des compétences de la recherche universitaire au Québec sous la responsabilité du MRST, les trois Fonds de recherche du Québec pilotent conjointement l'élaboration d'un nouveau système de classification de la recherche reflétant l'évolution récente de la science et de la technologie et correspondant davantage aux sujets de recherche et objets d'études actuels. Ce travail s'est avéré essentiel afin de mettre à jour des nomenclatures utilisées jusqu'à présent. De plus, pour répondre à une demande croissante de renseignements sur la recherche universitaire au Québec et dans un contexte de reddition de compte des organismes publics, cette nouvelle classification, disponible sous peu, offrira le double avantage d'un accès rapide à des données précises et d'une diffusion efficace d'informations comparables sur la recherche universitaire.

L'Observatoire-réseau

Dans la foulée de la Politique québécoise de la science et de l'innovation, l'Observatoire-réseau du système d'innovation québécois a été créé afin « d'encadrer et enrichir les activités de veille en recherche et en innovation et assurer la concertation des ministères et organismes actifs en ces matières ». Constitué sous forme de Forum de concertation et d'orientation, en 2001-2002, l'Observatoire est composé de plusieurs partenaires dont Michel Bureau, président du Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec, qui agit à titre de membre du comité d'orientation et Mme Lucie Girard, directrice de l'administration et de l'information des Fonds Nature et Technologies et Société et Culture, qui est membre du comité directeur.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Au cours de l'année 2001-2002, le budget de fonctionnement du Fonds Société et Culture s'élevait à 2,9M\$, soit 7% de son budget global de 39,8 millions de dollars. Compte tenu de la période de transformation, il s'agit d'un ratio acceptable.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, incluant les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et dans le respect des principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

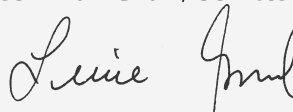
Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification de même que l'expression de son opinion.

La présidente-directrice générale



La directrice de l'administration et
de l'information / Services communs



Québec, le 29 août 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

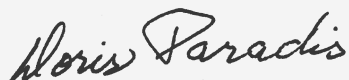
À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2002 et l'état des revenus et dépenses et de l'excédent de l'exercice de neuf mois terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de neuf mois terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale par intérim,



Doris Paradis, CA

Québec, le 29 août 2002



Revenus et dépenses et excédents
de l'exercice de neuf mois terminé le 31 mars 2002

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

	\$
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 3)	
Subventions à la recherche	22 688 626
Bourses	14 207 739
Frais de fonctionnement du Fonds	2 899 160
	<hr/> 39 795 525
Subventions et bourses accordées	
Subventions à la recherche	22 688 626
Bourses	14 207 739
	<hr/> 36 896 365
	2 899 160
Frais de fonctionnement (note 4)	2 236 153
 Excédent des revenus sur les dépenses et excédent à la fin	 <hr/> 663 007

Bilan

au 31 mars 2002

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

Actif

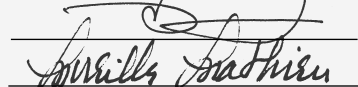
	\$
À court terme	
Encaisse	430 724
Subventions à recevoir et autres débiteurs (note 5)	35 644 389
Frais payés d'avances	1 856 897
	<u>37 932 010</u>
Immobilisations (note 6)	287 429
	<u>38 219 439</u>

Passif

	\$
À court terme	
Subventions et bourses à payer (note 7)	26 565 873
Créditeurs et frais courus (note 8)	1 895 155
Subventions d'organismes reportées	999 330
Subventions gouvernementales reportées	7 912 972
Versement sur la dette à long terme (note 9)	32 547
	<u>37 405 877</u>
Dette à long terme (note 9)	150 555
	<u>37 556 432</u>
Excédent	663 007
	<u>38 219 439</u>

Engagements (note 10)

Pour le conseil d'administration



Lucille Gauthier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2002

Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a été constitué par la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (L.R.Q., chapitre M-19.1.2) le 21 juin 2001. Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Subventions gouvernementales et d'organismes

Les subventions gouvernementales et d'organismes affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont inscrites lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou encaissées.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie :

	\$
Subventions à la recherche	20 539 780
Bourses	14 207 739
Frais de fonctionnement du Fonds	2 812 808
	<hr/> 37 560 327
Autres ministères et organismes :	
Subventions à la recherche	2 148 846
Frais de fonctionnement du Fonds	86 352
	<hr/> 2 235 198
	<hr/> 39 795 525

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	\$
Traitements et avantages sociaux	837 452
Services de transport et de communication	211 840
Services professionnels, administratifs et autres	1 011 513
Loyers	96 801
Entretien et réparations	25 656
Frais de bureau	15 519
Amortissement des immobilisations	37 372
	<hr/> 2 236 153

5. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES DÉBITEURS

Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie	30 634 032
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	3 217 537
Fonds de la recherche en santé du Québec	899 634
Autres	893 186
	<hr/> 35 644 389

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	36 788	6 131	30 657
Équipement informatique	101 262	28 128	73 134
Améliorations locatives	186 751	3 113	183 638
	<hr/> 324 801	37 372	287 429



7. SUBVENTIONS ET BOURSES À PAYER

	\$
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	17 071 087
Fonds de la recherche en santé du Québec	58 495
Autres	9 436 291
	<hr/>
	26 565 873

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	\$
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	1 383 628
Fonds de la recherche en santé du Québec	5 208
Fournisseurs	506 319
	<hr/>
	1 895 155

9. DETTE À LONG TERME

	\$
Effet à payer à la Société Immobilière du Québec, taux fixe de 6,68%, remboursable par versements mensuels de 3 649\$, échéant en février 2007.	183 102
Versement échéant en deçà d'un an	32 547
	<hr/>
	150 555

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2003	32 547
2004	34 788
2005	37 185
2006	39 747
2007	38 835
	<hr/>
	183 102

10. ENGAGEMENTS

a. Subventions et bourses

Au 31 mars 2002, les engagements du Fonds sont de 43 637 015 dollars à l'égard des subventions et de 24 653 039 dollars à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

b. Bail à long terme

Le Fonds est engagé par un bail à long terme échéant le 30 septembre 2004 et par une entente d'occupation échéant le 31 mars 2005 pour des locaux administratifs. Le bail comporte une option de renouvellement de 6 ans et 1 mois.

La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 mars 2002 concernant ces locaux administratifs s'élève à 69 457 dollars. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	\$
2003	134 773
2004	112 442
2005	90 112
	337 327

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers comptabilisés à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

**Rédaction et coordination**

Service des communications du Fonds Société
et Culture

Conception et réalisation graphique

Maynard & Arsenault design

Photographies

Couverture

Photos : Pierre Bédard

Montages photographiques :

Maynard & Arsenault design

Page 3 et couverture intérieure arrière

Les photographes Kedl

Autres photos

Pierre Bédard